

Effectuer une recherche

Rechercher ...

## Erratum n° 0 Une erreur d'inattention s'est glissée dans le Journal Officiel n° 24 du 21 décembre 2008, concernant l'intitulé de la Loi n° 28/AN/08/6ème L.

 Mesure: Générale |  Date de Publication: 01/10/2009

Edition n° 19 du 15/10/2009

“

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

”

Erratum :

Une erreur d'inattention s'est glissée dans le Journal Officiel n°24 du 21 décembre 2008, concernant l'intitulé de la Loi n°28/AN/08/6ème L.

Au lieu de :

Loi n°28/AN/08/6ème L portant sur la protection, la répression de la fraude et la protection du consommateur.

Lire :

Loi n°28/AN/08/6ème L portant sur la concurrence, la répression de la fraude et la protection du consommateur.

Le reste sans changement.



### Informations légales

[Mentions légales](#)

[Politique de confidentialité](#)

### Lien externes

[Présidence](#)

[Egouv](#)

[Ansie](#)

